AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**215C0673**
FR0000060873-FS0320

20 mai 2015

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**BELVEDERE**

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 20 mai 2015, la société KKR & Co. L.P. (1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, New Castle County, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 mai 2015, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Echo Investments I Limited et KKR Credit Advisors (Ireland)[1] qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BELVEDERE et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions BELVEDERE hors marché.

[1] Agissant pour le compte du fonds Avoca Credit Opportunities Fund.